

COMMUNE
NONETTE - ORSONNETTE

Rue Benoit Pinaud - NONETTE
63340 NONETTE - ORSONNETTE

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu

**A LA MAIRIE DE NONETTE
LE VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017
A 20 HEURES**

ORDRE DU JOUR :

- ACHAT DE LA PARCELLE CADASTREE 255 SECTION C N°120 ET REVENTE LOT B PARCELLE C 120 p A M.et Mme SHARMAN.
- ACHAT DE LA PARCELLE CADASTREE 255 SECTION C N° 1681 (Lot B DIVISION PARCELLE 255 SECTION C N° 135), PROPRIETE DE Madame MICHEL Claire.
- PROPOSITION EARL LE VERGER (M. SAUVAT) DE VENDRE A LA COMMUNE ANGLE DE LA PARCELLE SITUEE A L'INTERSECTION DES CHEMINS DE LA PROCUREUSE ET DE LA MARE.
- DEVENIR MAISON COMMUNALE SISE 14 RUE JEAN AMARITON A NONETTE.
- REGULARISATION PAR VENTE AMIABLE AU SIVOM D'ISSOIRE DE LA PARCELLE 266 ZA 349 SUR LAQUELLE SE TROUVE LE RESERVOIR D'EAU POTABLE D'ORSONNETTE.
- REFECTION DU PARATONNERRE ET REMPLACEMENT DU CADRAN DE L'HORLOGE DE L'EGLISE.
- REPRISE DES ENDUITS DESCENTE ESCALIERS ET COTE TROTTOIR / EGLISE NONETTE.
- DETR 2018 : VOIRIE ORSONNETTE – PARATONNERRE – CADRAN HORLOGE – ENDUITS.
- TARIFS DES CONTROLES ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.
- RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE LA COMMUNE DE NONETTE –ANNEE 2016.
- REMPLACEMENT DU COPIEUR DE LA MAIRIE D'ORSONNETTE : CHOIX DU PRESTATAIRE.
- PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT SCOLAIRE 2017/2018.
- TRANSFERT DE L'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS A L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE AU 01/01/2018.
- RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018 (Coordonnateur communal et agent recenseur).
- AGGLO PAYS D'ISSOIRE :
 - . VALIDATION DES NOUVEAUX STATUTS
 - . REVISION INDIVIDUALISEE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DES COMMUNES D'ISSOIRE ET LE BROC.
- DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION « HAUT ET CLAIR ».
- BILAN DU FESTIVAL D'ETE ASSOCIATION « LA-HAUT SI J'Y SUIS ».
- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

Pour affichage, le 03/11/2017

**Le Maire
Pierre RAVEL**

